

Où puis-je trouver la liste des OMCL de l'UE/EEE qui participent à la procédure de libération officielle des lots par les autorités de contrôle (OCABR) pour les médicaments biologiques à usage humain ?



Vous êtes ici:

[EDQM FAQs](#) / [FAQ de l'EDQM en français](#) / [CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS \(LABORATOIRE OFFICIEL DE CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS, « OMCL »\)](#) / [Libération officielle des lots par les autorités de contrôle \(OCABR\) – pour les vaccins pour usage humain et les médicaments dérivés du sang et du plasma humains](#) / Où puis-je trouver la liste des OMCL de l'UE/EEE qui participent à la procédure de libération officielle des lots par les autorités de contrôle (OCABR) pour les médicaments biologiques à usage humain ?

Réponse:

Cette liste figure à l'annexe III de la procédure administrative de l'UE relative à la libération officielle des lots par les autorités de contrôle. Afin de faciliter le processus de mise à jour, cette annexe est désormais publiée séparément, exclusivement sur le site web de l'EDQM. La version la plus récente de l'annexe III est téléchargeable sur le [site web de l'EDQM](#).